UQÀM | Département de mathématiques

FACULTÉ DES SCIENCES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS
MAT 818G - COMMUNICATION SCIENTIFIQUE EN STATISTIQUE - 1 CRÉDIT (AUTOMNE 2019)

Professeur: Jean-François Coeurjolly
coeurjolly.jean-francois@uqam.ca
Département de Mathématiques, Pavillon Kennedy,
Faculté des Sciences, UQAM
Bureau 5525.
Disponibilités: Jeudi 10:00-12:00.

1 Description du cours

1.1 Objectifs

Ce cours vise à introduire l'étudiant à l'un des aspects de la recherche, qui est la communication scientifique et en particulier la présentation de travaux de recherche.

1.2 Objectifs visés pour l'étudiant

À la fin du cours, l'étudiant aura assisté à une dizaine de présentations scientifiques avec un spectre de thématiques, de technicité, de domaines d'application divers et variés. Il n'y a pas une seule façon efficace de présenter ses travaux mais l'idée du cours est qu'au travers de cet échantillon de présentations l'étudiant parvienne à construire sa propre manière de présenter ses éventuels futurs travaux de recherche.

2 Evaluation des apprentissages

En quoi consiste le cours MAT818G? Il consiste à venir assister au séminaire de STATQAM (et au colloque de statistique du CRM). La programmation est ici:

`https://statqam.uqam.ca/2019-2020/`

La plupart des séminaires sont le jeudi après-midi salle PK-5115 de 15h30 à 16h30. Certains autres sont le vendredi. L'étudiant doit assister à au moins 10 exposés.

Les pdfs des présentations des orateurs seront déposés sur le moodle du cours. Pour l'évaluation, vous aurez à faire une présentation de 20 minutes à la fin de la session sur un

article, chapitre de livre, une présentation en lien direct avec l'un des exposés de la session d'automne. Il n'y a aucune contrainte sur le choix du sujet, l'étudiant est libre.

Pour la présentation finale de 20 minutes, la tache de l'étudiant est d'introduire le sujet, la problématique, présenter la/les méthodologie(s), éventuellement quelques résultat(s) qui sous-tendent cette méthodologie, etc. Chaque présentation sera suivie d'une période de questions de 10 min de ma part ET de la part de l'ensemble des étudiants.

L'évaluation sera faite sur la clarté de la présentation, le recul par rapport au sujet et à la présentation de l'orateur/oratrice choisie, et la participation aux autres présentations via des questions.

La présentation devra être réalisée au format pdf ou html. Il bien entendu possible d'utiliser des outils de recherche reproductible (knitr, rmarkdown, ioslides, ...) si l'étudiant souhaite illustrer la présentation avec des graphiques ou instructions R.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel
Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.
La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel : 1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées. 2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude. 3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées. 4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés. 5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel. 6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. 7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue. 8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée. Pour plus d'information : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886 http://www.harcelement.uqam.ca

RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

UQÀM

TOLÉRANCE ZÉRO r18.uqam.ca

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.